

IV. *Correspondance mathématique et physique* de M. Quetelet :

12° Sur l'emploi des projections stéréographiques en géométrie, t. I, p. 246 et 316, 1825.

C'est un travail spécial, et non un simple extrait du *Mémoire* n° 6.

13° De la sphère tangente à quatre sphères, t. II, p. 13, 1826.

Note se rapportant au *Mémoire* n° 6.

14° Problème du plus court crépuscule, t. II, p. 97.

V. encore le *Mémoire* n° 6.

15° Propriétés projectives des courbes du second degré, t. III, p. 9, 1827.

16° Sur quelques applications de la théorie des polaires, t. III, p. 277.

17° Note sur les vaisseaux insubmersibles, *ibid.*, p. 311.

18° Sur une difficulté mécanique relative aux professions exercées sur un plan, t. IV, p. 241, 1828.

V. 19° *Leçons sur la mécanique et les machines*, t. I. Liège, Dessain, 1827, un vol. de 471 p. in-8°, avec pl.

**De Closset** (LÉON-DIEUDONNÉ-MARIE-STANISLAS-KOSTKA DE) naquit à Liège le 18 novembre 1827, et y mourut dans la fleur de l'âge, d'une attaque foudroyante de choléra, le 31 août 1866. Il fit d'excellentes études au Collège de St-Servais, en sortit déjà helléniste plus qu'ordinaire, et justifia sur les bancs de l'Université de Liège, avant de s'y distinguer dans une chaire, toutes les espérances qu'il avait fait concevoir dès son adolescence. Il s'appliqua aux langues orientales comme aux langues classiques, aux sciences historiques comme aux sciences philosophiques. Son *Essai sur l'histoire romaine* avant le siècle d'Auguste, couronné en 1848 par le jury du concours universitaire, donna une haute idée de son érudition, de son jugement et de la précision de ses idées, bien que l'inexpérience du jeune auteur s'y trahit çà et là. Avec une brève dissertation sur la *Germanie* de Tacite, l'*Essai* constitue tout l'héritage littéraire

de Léon de Closset ; mais les papiers qu'il a laissés attestent que s'il eût vécu, il aurait enrichi la littérature philologique de plusieurs ouvrages de mérite. Aussi bien les circonstances ne lui permirent guère de disposer librement de son temps. Dès le 19 août 1847, à peine docteur en philosophie et lettres, il se vit chargé, à titre d'agrégé, des cours d'antiquités grecques et romaines. Il fit sa première leçon au mois d'octobre, et sa méthode sûre, l'élégance de sa diction, la solidité de ses connaissances lui acquirent dès le début l'estime de ses élèves. Mais il allait, sans l'avoir prévu, se trouver tout d'un coup investi d'une auguste confiance. Lors de la visite de Léopold I à Liège, en juin 1849, les étudiants de l'Université avaient voulu manifester hautement l'enthousiasme qu'inspirait à la jeunesse, comme à la nation tout entière, la sagesse et le dévouement d'un prince à qui la Belgique devait d'être restée calme au milieu des orages qui venaient de bouleverser l'Europe. Interprète de leurs sentiments, de Closset sut parler le langage du cœur. En 1851, le roi se souvint du jeune orateur et prouva une fois de plus qu'il se connaissait en hommes : Léon de Closset eut l'insigne honneur d'être appelé à devenir le guide intellectuel des princes belges. Pendant six ans, il se consacra tout entier à l'accomplissement de cette haute et délicate mission, qui lui valut plus tard le titre de chevalier de l'ordre de Léopold, et de la part de l'impératrice Charlotte, la croix d'officier de l'ordre de la Guadeloupe. Quelques semaines avant la catastrophe qui nous enleva notre collègue, le roi Léopold II, recevant le corps académique de Liège, rendit à de Closset un magnifique hommage, et daigna ajouter, avec une grâce parfaite, qu'il se rangeait lui-même parmi les élèves de notre Université, puisqu'il avait reçu les leçons de l'un de ses professeurs. De Closset avait repris des fonctions à Liège depuis 1856 : il y était rentré comme professeur extraordinaire, chargé du grec au doctorat en philosophie, et de l'enseignement des principes de la littérature à l'École normale des humanités. Le 12 janvier

1862, le roi le nomma professeur ordinaire; le 14 janvier 1864, il échangea son cours de l'École normale contre celui de grec; le 14 février, il fut chargé des cours de latin (candidature et doctorat) délaissés par M. le professeur Bormans. Il allait enfin pouvoir vivre dans la plus étroite familiarité avec ses chers auteurs grecs et latins; il allait déployer à l'aise, dans le champ qu'il aimait le mieux de parcourir, ses brillantes qualités de philologue et d'homme de goût; il allait se montrer pleinement digne du maître qui l'avait formé. Dieu ne l'a point voulu. — La famille royale prit part à la douleur de sa veuve; la nouvelle de sa mort inopinée affligea profondément tous ceux qui l'avaient connu, et qui savaient ses vertus privées à la hauteur de son talent.

Sources : *Derniers honneurs rendus à M. Léon de Closset* (Discours de M. Troisfontaines, etc.), Liège, 1866, in-8. — Notice biographique dans la *Gazette de Liège*. — *Journal historique* du 1 novembre 1866, etc.

**De FOOZ (JEAN-HENRI-NICOLAS)**, naquit à Liège, le 10 juillet 1804, et mourut à sa campagne d'Haccourt (\*) le 20 novembre 1865. Il appartenait à l'une des plus anciennes familles de la Hesbaye : un de Fooz se distingua aux Croisades; à la bataille de Steppes (15 octobre 1215), quinze chevaliers seulement, sur plus de cinq cents, restèrent fidèles à l'étendard de St-Lambert : parmi eux était un sire de Fooz; le 4 août 1312, dans cette funeste journée surnommée la *Mal St-Martin*, Marie de Fooz, dame opulente, sauva de la mort, par sa présence d'esprit, 150 nobles réfugiés dans sa maison, et dont le peuple demandait la vie (\*). Mais pour le but qu'on se propose ici, redisons-le avec le biographe à qui nous empruntons ces détails généalogiques (\*\*), l'essentiel n'est point

d'évoquer ces souvenirs; il suffit de rappeler que notre de Fooz, et avant lui son père, placés dans des conditions tout autres que leurs belliqueux ancêtres, avaient conservé pures et vives les traditions d'honneur que ceux-ci leur avaient léguées. Le père du professeur était un chimiste distingué, connu en outre par la part qu'il prit à la réorganisation du bureau de bienfaisance de Liège et à la formation de la *Société d'Emulation* (1779). Il envoya son fils au séminaire de Liège pour y étudier les humanités. Jean-Henri-Nicolas se distingua entre tous ses condisciples et se mit au travail avec un ardeur qui, vu sa constitution délicate, mit un instant ses jours en danger. Les mathématiques n'étaient pour lui qu'une récréation; tout jeune encore, il écrivait et parlait le latin avec une facilité peu commune; le latin lui était si familier, qu'il prenait note en cette langue des explications des professeurs, même dans les cours qui se donnaient en langue française. En 1822, dans une classe de 106 élèves, il remporta le premier prix de philosophie. Ses supérieurs cherchèrent à se l'attacher et lui confèrent la chaire de rhétorique : il avait alors dix-huit ans. A une grande aptitude pour l'enseignement, il unissait déjà une habileté toute exceptionnelle pour l'administration. Mgr Barrett, alors vicaire capitulaire de Liège (\*), son parent, son ami et son guide, jeta bientôt les yeux sur lui pour occuper une place importante dans l'administration du diocèse. Mais cette perspective n'éblouit pas de Fooz, qui ne se sentait point appelé à la carrière ecclésiastique; il n'occupa qu'un an sa chaire de rhétorique, et prit ses inscriptions à l'Université de Liège en 1823. Le 20 juillet 1825, il fut reçu candidat en droit; le 6 juin 1827, docteur, avec la mention *summis cum laudibus* sur ses deux diplômes. Sa thèse inaugurale (*De possessione*) fut soutenue *cum summa doctrinae præstantiâ*, le 8 mai 1828.

(\*) A 2 1/2 lieues N. de Liège.

(\*\*) Polain, *Récits historiques du pays de Liège*.

(\*\*\*) La notice qui nous a principalement servi de guide occupe les pages I-XVI du

4<sup>e</sup> volume du traité de *Droit administratif* de de Fooz. Elle est accompagnée d'un beau portrait.

(\*) Mort évêque de Namur en 1835.